

# Communication sur l'Engagement (COE) 2015



Campus de SCEAUX



Campus de TROYES



Campus de MONTPELLIER



# SOMMAIRE

- Déclaration du Directeur
- L'EPF en bref
- Les 10 principes du pacte mondial appliqué à l'EPF
  - I. Les droits de l'homme
  - II. Normes du travail
  - III. Environnement
  - IV. Lutte contre la corruption

## LES 10 PRINCIPES



### DROITS DE L'HOMME

1. Les entreprises sont invitées à promouvoir et à respecter la protection du droit international relatif aux droits de l'Homme ;
2. À veiller à ne pas se rendre complices de violations des droits de l'Homme.



### NORMES INTERNATIONALES DU TRAVAIL

3. Les entreprises sont invitées à respecter la liberté d'association et à reconnaître le droit de négociation collective ;
4. À contribuer à l'élimination de toutes les formes de travail forcé ou obligatoire ;
5. À contribuer à l'abolition effective du travail des enfants ;
6. À contribuer à l'élimination de toute discrimination en matière d'emploi et de profession.



### ENVIRONNEMENT

7. Les entreprises sont invitées à appliquer l'approche de précaution face aux problèmes touchant l'environnement ;
8. À prendre des initiatives tendant à promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement ;
9. À favoriser la mise au point et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement.



### LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

10. Les entreprises sont invitées à agir contre la corruption sous toutes ses formes, y compris l'extorsion de fonds et les pots-de-vin.

## DECLARATION DU DIRECTEUR

Adhérente depuis 2005 au Pacte Mondial de l'ONU, l'EPF soutient les dix principes du Global Compact des Nations Unies concernant le respect des droits de l'homme, des normes internationales du travail, la protection de l'environnement et la lutte contre la corruption.

Par cette adhésion, nous exprimons notre volonté de soutenir le Global Compact dans la promotion de ces principes et communiquons sur cet engagement à nos parties prenantes et au public au sens large.

Nous nous engageons également auprès du Global Compact des Nations Unies à:

- contribuer à la formation des futurs ingénieur-e-s en intégrant dans le cursus de formation, une éducation à la responsabilité, la gestion et au leadership durable,
- favoriser une recherche respectueuse de l'environnement,
- promouvoir les dix principes du Pacte mondial des Nations Unies en mettant en œuvre une conférence annuelle ouverte à tous les publics,
- soutenir le Global Compact des Nations-Unies par une généralisation au sein des campus de la Fondation d'une gestion responsable en vue d'accompagner un développement durable.

Nous convenons que l'une des obligations qui conditionne notre participation au Global Compact est la publication d'une Communication sur l'Engagement (COE), décrivant les efforts de notre organisation pour soutenir la mise en œuvre des 10 principes et s'engager auprès du Global Compact durablement.

Nous soutenons la responsabilité publique et la transparence, par conséquent nous nous engageons à publier nos progrès tous les deux ans, en conformité avec les directives pour la Communication sur l'Engagement du Global Compact.



Jean-Michel NICOLLE  
Directeur Général

# L'EPF EN BREF



L'EPF est une grande école formant des ingénieur-e-s généralistes innovants, responsables et de dimension internationale, avec une forte capacité d'adaptation et d'évolution dans un monde en progression constante. Depuis sa création en 1925 par l'une des premières femmes ingénieures françaises, Marie-Louise PARIS, l'école valorise la diversité comme source de richesse et de progrès, avec 9 500 alumni, dont 80% de femmes. L'ex-Ecole Polytechnique Féminine est mixte depuis 1994 et ne décline plus son sigle.

Aujourd'hui, les élèves de la formation généraliste suivent le même cursus à Sceaux, Troyes ou Montpellier pendant 3 ans, avant de choisir l'une des 6 filières en 4<sup>ème</sup> année, puis l'une des 12 orientations en 5<sup>ème</sup> année : Aéronautique-Espace, Eau-Energie-Environnement, E-Santé, Systèmes d'information, Urbanisme, Engineering Management, Innovation, Entrepreneuriat, etc. Des formations binationales sont accessibles dès la 1<sup>ère</sup> année après le bac ainsi qu'un nouveau bachelor proposé avec l'ICD Business School « TECH SALES MANAGEMENT ». L'EPF propose également 2 formations par l'apprentissage à Sceaux et à Montpellier, après bac+2 et un Master of Science « Innovation, Creation & Entrepreneurship » avec le Groupe ESC TROYES.

Fondation reconnue d'utilité publique depuis 1991, l'EPF a obtenu en décembre 2015 le label d'établissement d'enseignement supérieur privé d'intérêt général (EESPIG). L'École est membre de la CGE (Conférence des Grandes Ecoles), de la CDEFI (Conférence des Directeurs des Ecoles Françaises d'Ingénieurs), de l'UGEI (Union des Grandes Ecoles Indépendantes) et du réseau N+i.

## LES 8 OBJECTIFS DE LA FONDATION EPF

### Responsabilité

Objectif 1. Offrir un modèle d'éducation humaniste et ouvert sur la société qui cultive le potentiel de chaque élève et l'accompagne vers sa réussite tant personnelle que professionnelle

Objectif 2. Construire une organisation lisible et performante, sécurisée, garantissant un service de qualité aux parties-prenantes internes et externes, animée par une dynamique de progrès pour accompagner la croissance de l'EPF

### Différenciation/identité

Objectif 3. Valoriser l'identité territoriale de chaque campus au profit d'un projet d'école globale au service de la diversité.

Objectif 4. Défendre un modèle innovant de formation d'ingénieur généraliste qui garantit une multiplicité de parcours professionnels (chercheur, entrepreneur, architecte etc.) au service de plus grand nombre de secteurs d'activité et des métiers.

Objectif 5. Déployer un modèle de recherche identitaire et reconnu, partenarial et valorisant, en cohérence avec le projet sociétal et de formation.

## **Rayonnement/visibilité**

Objectif 6. Créer des synergies en agrégeant et consolidant, autour du projet de la fondation, les relations institutionnelles avec toutes les parties-prenantes (AEPF, académiques, économiques, politiques).

Objectif 7. Elargir et renforcer l'attractivité nationale et internationale du projet sociétal, de formation et de recherche de l'EPF.

## **Croissance**

Objectif 8. Etendre le modèle de la Fondation EPF en adjoignant de nouvelles activités économiques créatrices de valeur, en cohérence avec son objet social.

## **CHIFFRES-CLES**

- Créée en 1925
- **3** campus à Sceaux, Troyes et à Montpellier
- **1 900** élèves (dont 40% de filles), 350 ingénieur-e-s diplômés par an
- 1 réseau de **9 500** diplômés EPF
- **4** diplômés habilités par la CTI (Commission des Titres d'Ingénieurs)

## **INTERNATIONAL :**

- **30%** des étudiants en formations binationales ou doubles diplômes
- **1 semestre minimum à l'étranger pour 100% des élèves**
- **15 %** d'élèves de nationalité étrangère
- **150** universités partenaires à l'international
- **2** langues étrangères obligatoires

## **INSERTION PROFESSIONNELLE :**

- **95%** des diplômés 2014 ont trouvé leur emploi en moins de 4 mois
- **37 à 41 K€/an** (salaire moyen brut d'embauche avec primes Jeune Diplômé EPF)
- **45 à 50 K€/an** (salaire moyen brut d'embauche après 3 ans)

## **EQUIPE EPF :**

- Une équipe de **140** permanents
- **450** enseignants et intervenants professionnels

# LES 10 PRINCIPES DU PACTE MONDIAL APPLIQUÉS A L'EPF



## I. DROITS DE L'HOMME

### Rappel des principes :

**Principe 1 :** Les entreprises sont invitées à promouvoir et à respecter la protection du droit international relatif aux droits de l'homme

**Principe 2 :** Les entreprises sont invitées à veiller à ne pas se rendre complices de violation des droits de l'homme

Dans le cadre de son engagement, l'EPF respecte, dans son fonctionnement quotidien, les Droits de l'Homme et applique les textes en vigueur relatifs aux Droits de l'Homme.

L'établissement s'attache à encourager et à amplifier auprès de son personnel et de ses étudiants les bonnes pratiques de respect des droits de l'homme :

- en adoptant des codes de conduite appropriés,
- en pratiquant une gestion vigilante du respect et des risques spécifiques par rapport à ses activités sociales,
- en associant tous ses partenaires à chaque fois que cela est possible.

La surveillance du respect des droits de l'homme s'effectue au sein des différentes entités présentes au sein de la Fondation :

- Le conseil d'administration,
- Les comités de direction et exécutif,
- Le comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT),
- Les conseils des études et de perfectionnement,
- Le conseil de la vie étudiante.

Cette surveillance s'étend aussi aux relations avec ses fournisseurs.

Ces différentes instances de décision et de régulation en liaison avec les instances représentatives du personnel permettent de s'assurer du bon fonctionnement des différents départements, Directions et services de l'Ecole et de veiller ainsi au respect de la législation relative aux Droits de l'homme.

Afin de contribuer à éduquer contre le racisme et l'antisémitisme, un référent sur ces questions a été nommé à l'EPF. Il a pour mission d'animer la politique de l'école en matière de lutte contre ces discriminations. Il va contribuer à préparer la semaine de mobilisation et d'action contre le racisme et l'antisémitisme, prévue pour le mois de mars 2016 par le plan interministériel « La République mobilisée contre le racisme et l'antisémitisme » présenté le 17 avril 2015 par le Premier Ministre.

## L'INTERDICTION DU BIZUTAGE

Le bizutage est formellement interdit à l'école. Tout comportement visant à humilier et dégrader la personne est sanctionné par le conseil de discipline, les bureaux des élèves (BDE) jouent un rôle important de prévention et d'écoute. Un mail de prévention en début d'année est adressé à tous les étudiants avec les textes de loi « article 14 de la loi du 17 juin 1998 » informant que le bizutage est un délit, puni par le code pénal (six mois d'emprisonnement et 7500 € d'amende).

## LA PREVENTION DES ADDICTIONS A L'ECOLE

Pour la deuxième année consécutive en accord avec les BDE et le CVE (Conseil de la Vie étudiante), une charte de bonne conduite a été édictée afin de prévenir la consommation d'alcool, lors du voyage d'intégration de tous les élèves nouveaux entrants à l'école. (Voir PJ charte VI BDE). Depuis deux ans, nous constatons un changement de comportement dans la façon festive de vivre ce Voyage d'intégration puisqu'aucun étudiant n'a été conduit au poste de sécurité.

Cette année, les 3 BDE en partenariat avec la Vie Étudiante ont mis en place un semestre Bien-être et santé à l'école, avec des modules de gestion du stress, de nutrition et sommeil, prévention aux addictions avec la collaboration de la gendarmerie à Troyes, un médecin du service addictologie de l'hôpital Béclère de Clamart et des professionnels de santé à Montpellier.

Les BDE et l'association Œnologie de Sceaux rappellent les consignes de sécurité avant chaque soirée ou événement, préparent en amont les retours avec des capitaines de soirée, des éthylo-tests sont mis à disposition des étudiants.

Douze étudiants ont été formés l'an dernier par l'association Avenir Santé. Lors du gala de l'école, une équipe formée de 10 étudiants clairement identifiés sont présents aux côtés de l'association GALA EPF, pour prévenir, identifier les comportements à risque et accompagner les étudiants vers le poste de secours si besoin.



## II. NORMES INTERNATIONALES DU TRAVAIL

---

### Rappel des principes :

**Principe 3 :** Les entreprises sont invitées à respecter la liberté d'association et à reconnaître le droit de négociation collective.

**Principe 4 :** Les entreprises sont invitées à contribuer à l'élimination du travail forcé ou obligatoire.

**Principe 5 :** Les entreprises sont invitées à contribuer à l'abolition effective du travail des enfants.

**Principe 6 :** Les entreprises sont invitées à contribuer à l'élimination de toute discrimination en matière d'emploi ou de profession.

### 1 RESPECT DU DROIT DU TRAVAIL

---

La Fondation EPF respecte les textes en vigueur en matière de droit du travail. Aucune forme de travail forcé et de travail obligatoire ou de travail des enfants n'est tolérée au sein de la Fondation.

Au travers de son organisation et notamment au sein du Comité d'Hygiène et de Sécurité et des Instances représentatives du personnel, lesquels se réunissent respectivement une fois par trimestre et une fois par mois, les conditions de travail font l'objet d'un examen régulier.

Ces réunions sont l'occasion d'échanges et de dialogue entre la Direction de la Fondation et les représentants du personnel et constituent un lieu privilégié pour faire remonter et prendre en compte toutes les difficultés ou problèmes au sein de l'Ecole.

Par ailleurs dans le cadre de négociation avec les syndicats, la Direction a conclu différents accords d'entreprise afin d'améliorer les conditions de travail au sein de la Fondation, un accent particulier est mis sur les problématiques liées au régime de protection sociale et prévoyance.

### 2 LIBERTE D'ASSOCIATION

---

**La vie associative est encouragée et soutenue par la Direction de l'école.** Une enveloppe financière est allouée chaque année aux projets étudiants, distribuée lors des CAA (Conseil d'Administration Associatif) de chaque association ou club. Ces activités et projets sont valorisés car ils forment les étudiants aux compétences transverses d'un ingénieur : management, gestion de projet, gestion d'un budget.

Sur chacun des campus de l'EPF, le BDE a pour mission d'animer la vie de l'école par des sorties et activités diverses, mais également par des événements internes à l'école. Les deux plus importants sont le voyage d'intégration à la rentrée de Septembre pour clore la semaine d'intégration des nouveaux entrants à l'école, toutes années de promotions confondues, soit 603 étudiants des 3 campus. Le



deuxième événement important est la semaine « SKI » organisée en janvier pour 578 étudiants multi campus. Au total, une soixantaine d'étudiants font partie des BDE et sont intégrés dans des pôles d'activité spécifiques.

Les **38 associations ou clubs** répartis sur les campus de l'EPF sont encadrés par l'UVA (Union de la Vie Associative). Les missions de cette association UVA sont variées et visent à l'épanouissement des étudiants dans les associations, à maintenir une relation privilégiée entre les associations et l'administration. Ses missions principales sont la formation des bureaux lors du congrès associatif annuel en juin au moment du renouvellement des bureaux, l'accompagnement des projets par la gestion de l'enveloppe financière globale allouée aux activités par l'école, la participation aux instances administratives de l'école (conseil des études et conseil d'administration de la Fondation EPF par exemple).

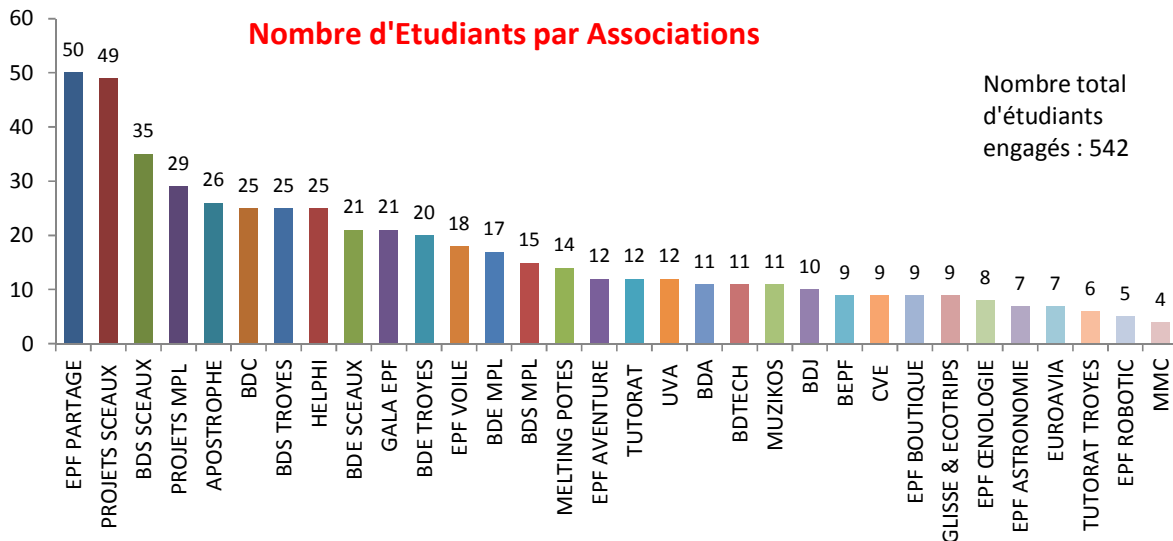
Plus de 600 élèves s'impliquent dans les **associations sur les 3 campus** (23 à Sceaux, 7 à Troyes et 8 à Montpellier), sportives, entrepreneuriales, culturelles et internationales, liées à la vie de l'école mais aussi solidaires et responsables comme :

- φ **EPF Tutorat** qui assure des cours de soutien pour les 1A et 2A en difficulté pour une cinquantaine d'étudiants sur les 3 campus. Ces heures tutorées sont rémunérées pour un budget total de 2500 € l'année.
- φ **EPF Partage** à Sceaux avec le concours de 40 tuteurs étudiant-e-s participe à la réussite scolaire de 40 collégiens en souffrance scolaire des communes de Bourg la Reine et de Sceaux, dans le cadre du PRE (Programme de Réussite Éducative) des mairies. Les élèves organisent des collectes régulières ainsi qu'un concert de solidarité avec l'association Muzikos au profit de l'association Mékong plus.
- φ **Helphi** à Montpellier prépare avec l'association AVANA d'Arles, un voyage humanitaire pour aider un petit village malgache au sud de l'île (soutien scolaire, réparation de bâtiments dégradés, participation à la vie du village). L'association est en train de créer un partenariat avec des collèges de Montpellier.
- φ **Le BDS de Montpellier** encadre des jeunes défavorisés en les faisant participer à des tournois sportifs.

En parallèle de leurs activités, ces associations assurent les collectes de la Banque Alimentaire de novembre et du don du sang.

### LE CONSEIL DE LA VIE ETUDIANTE :

Pour développer l'engagement dans la vie de l'école et développer la relation entre les étudiants et l'équipe pédagogique, le CVE (Conseil de la Vie Étudiante) a été créé en 2011. Ses missions sont de fédérer les étudiants par un esprit « peufien », participer aux congrès et bureau du BNEI (Bureau National des Élèves Ingénieurs), informer dans les deux sens le quotidien de la vie enseignante et représenter les élèves dans les différentes instances internes ou externes à l'école. Ce conseil est à l'origine de la création du processus de l'attribution de crédits ECTS du module EVE (Engagement dans la Vie de l'École) et du guide d'accueil annuel remis à chaque nouvel entrant à l'école appelé « Guide du Peufien ». Le CVE est très engagé dans le Développement Durable en mettant en place des actions concrètes permettant la transition énergétique (changement des interrupteurs, poubelles à tri sélectif par exemple).



### 3 EGALITE FEMME/HOMME ET DIVERSITE

#### 3.1 UNE HISTOIRE SINGULIERE

L'EPF est née de la volonté d'une pionnière, Marie-Louise Paris, l'une des premières femmes diplômées d'une école d'ingénieur, en 1922. Face aux besoins croissants d'ingénieurs juste après la 1<sup>ère</sup> guerre mondiale, elle décide de créer une école réservée aux femmes puisque très peu d'écoles acceptaient alors de les former : l'Institut Electromécanique Féminin naît en 1925 grâce à la farouche détermination et force de conviction de cette passionnée des sciences et technologies. Férue d'aéronautique, elle décide ensuite d'élargir les enseignements proposés et change le nom de l'établissement en 1933 qui devient l'Ecole Polytechnique Féminine. En 1938, l'EPF est habilitée à délivrer le Diplôme d'ingénieur par la CTI, avant d'obtenir la tutelle du Ministère de l'Education Nationale en 1943. Forte de la reconnaissance croissante des industriels, l'école poursuit son développement et forme dans les années 70 la moitié des ingénieures diplômées en France.

En 1994, l'école devient mixte et ne décline plus son sigle. Mais elle reste fidèle à ses origines en accueillant aujourd'hui **près de 40 % d'étudiantes contre 17 % en moyenne dans les autres écoles d'ingénieurs**. Sa vocation est respectée grâce à son statut de Fondation reconnue d'utilité publique, dont l'objet principal est de valoriser la diversité dans le monde de l'ingénieur, en renforçant particulièrement la présence et la reconnaissance de la femme dans les métiers de l'ingénierie et les fonctions de management.

#### 3.2 DES ACTIONS PARTICULIERES

L'école continue donc d'agir en faveur de la promotion du métier d'ingénieurE, avec des actions spécifiques auprès des lycéennes et étudiantes, ainsi qu'à travers des partenariats, en particulier avec l'association « Elles bougent » (visites de sites industriels, de salons professionnels comme Le Bourget ou le Mondial de l'Automobile, Forum « Réseaux et Carrières au féminin », etc.) ou la CDEFI pour la campagne « Ingénieuses » chaque année en mars. Des conférences sont régulièrement organisées pour valoriser des « Parcours d'IngénieurEs ». Certaines traitent également de la thématique égalité

**professionnelle femme / homme** sur laquelle l'EPF s'engage au quotidien. Un blog a été créé pour sensibiliser sur les stéréotypes de genre, avec un ton humoristique décalé : <http://touslesjours8mars.tumblr.com>

L'EPF adhère à la **charte Egalité Femmes/Hommes** signée par la Conférence des Grandes Ecoles (CGE) et par les ministres de l'Enseignement supérieur et de la Recherche le 28 janvier 2013. Elle met en œuvre les mesures proposées dans la charte au sein de l'établissement et a nommé une référente égalité en juillet 2013.

En novembre 2014, **l'EPF a fait évoluer son logo** en remplaçant « école d'ingénieurs » par « école d'ingénieur-e-s » pour mieux valoriser sa vocation à former des ingénieures depuis 1925. **L'EPF est l'une des premières Grandes Ecoles à suivre les recommandations du Haut Conseil à l'Egalité entre les femmes et les hommes** afin de **respecter les critères d'une communication dépourvue de stéréotypes** de sexe et réaffirmant l'importance de l'usage du féminin dans la langue française, notamment pour les noms de métiers, titres, grades et fonctions. Dans le cadre d'une **politique d'Egalité Femme / Homme**, ces principes veillent en particulier à rendre visibles les femmes dans la langue et dans les images et à proposer une diversité des représentations, en particulier pour des métiers en manque de talents féminins. Féminiser le titre d'ingénieur dans notre logo, c'est valoriser notre volonté de diplômer autant de d'ingénieures que d'ingénieurs, en dépassant l'auto-censure qui a encore la vie dure au niveau de l'orientation, quand on sait que **1 ingénieur sur 5 seulement est une femme en France**.

En effet, la Fondation EPF œuvre pour « **concourir à la formation supérieure des femmes dans les domaines scientifiques et techniques** ». Ce projet a l'ambition de relever un défi essentiel, éveiller la vocation aux métiers de l'ingénieur en levant les obstacles - financiers, culturels et sociaux - qui, aujourd'hui encore, freinent l'accès des jeunes filles à l'enseignement supérieur.

En France, des **bourses d'études « Marie-Louise Paris »** ont été créées en hommage à la fondatrice de l'école. Elles sont attribuées à des étudiantes intégrant l'école sur des critères sociaux (boursières CROUS) et de mérite (résultats aux concours d'entrée à l'EPF et au bac).

A l'international, l'EPF a lancé en septembre 2012 le **programme « IngénieurEs en Afrique »** destiné à aider financièrement les jeunes Africaines désireuses de mener des études scientifiques, en partenariat avec 2iE, école d'ingénieurs spécialisée dans l'Eau et l'Environnement, basée à Ouagadougou au Burkina Faso. Depuis le lancement de cette classe préparatoire scientifique, 18 jeunes filles ont reçu une bourse partielle ou totale (frais de scolarité, d'hébergement, de vie) au cours de leur cycle préparatoire, grâce à des financements provenant d'entreprises françaises et internationales (EDF, Areva, Aggreko, Cofely-Inéo, Devoteam, JPB Invest), d'institutions internationales (UEMOA, BAD-CDEAO) et des Fondations EPF et 2iE.

### 3.3 ACTIONS REALISEES EN 2014-2015 ET RESULTATS :

- ☐ Participation à la **course La Parisienne** réunissant pour la 4<sup>ème</sup> année consécutive en septembre plus de **50 élèves, anciennes élèves et membres de l'administration**.
- ☐ Mobilisation d'une trentaine d'étudiantes pour la **journée nationale « Sciences de l'ingénieur au féminin »** dans des lycées partout en France le 20 novembre
- ☐ Changement du logo de l'EPF : « **EPF École d'ingénieur-e-s** » a remplacé « **EPF Ecole d'ingénieurs** »

- φ Participation d'une cinquantaine d'étudiantes au **Forum Carrières Elles bougent en mars 2015**
- φ L'EPF a été **finaliste pour le « Prix CDEFI de l'école la plus mobilisée »** dans le cadre de la campagne « Ingénieuses'15 » le 18 juin.
- φ 11 mars : **Table ronde « ingénieures EPF, femmes de défis depuis 90 ans »**, réunissant des marraines de promotion et des partenaires, avec un hommage rendu à M<sup>elle</sup> Paris ;
- φ **10 jeunes filles africaines** sont soutenues financièrement, au cours de leur cycle d'ingénieur, grâce aux bourses provenant d'Areva, de Cofely-Inéo, de Devoteam, de la Fondation EPF (6 jeunes filles), et de la Fondation 2iE.

Pour compléter ses actions en faveur de la diversité, l'école s'engage également sur le terrain de :

- φ **L'ouverture géographique** : implantation à Troyes en 2010 et à Montpellier pour diversifier l'origine de nos élèves ;
- φ **La diversité sociale** : ouverture de 2 formations par apprentissage, programme adapté pour les bacheliers STI2D, bourses de la Fondation EPF, admissions parallèles ;
- φ **L'accès aux élèves en situation de handicap** : adaptation matérielle et pédagogique, présence d'un référent handicap à l'école pour accompagner ces étudiants tout au long de leur scolarité, bourse spécifique allouée.

### 3.4 QUELQUES INDICATEURS RH RELATIVES A L'EGALITE ET LA RESPONSABILITE DE L'EPF :

#### VOLET EGALITE

2013	Hommes	Femmes
<b>Temps complet</b>	<b>32</b>	<b>47</b>
<b>Temps partiel</b>	<b>5</b>	<b>12</b>
<b>CDII</b>	<b>5</b>	<b>23</b>
<b>CDDU</b>	<b>338</b>	<b>111</b>
<b>CDD</b>	<b>3</b>	<b>1</b>

2014	Hommes	Femmes
<b>Temps complet</b>	<b>32</b>	<b>48</b>
<b>Temps partiel</b>	<b>5</b>	<b>15</b>
<b>CDII</b>	<b>5</b>	<b>21</b>
<b>CDDU</b>	<b>342</b>	<b>103</b>
<b>CDD</b>	<b>0</b>	<b>2</b>

**Pyramide des âges de tous les CDI au 31/12/2013 (y compris les CDII)**

<b>Tranche d'âge</b>	<b>Hommes</b>	<b>Femmes</b>	<b>Total</b>
moins de 26 ans	-	-	-
26 à 30 ans	2,00	3,00	5,00
31 à 35 ans	3,00	10,00	13,00
36 à 40 ans	3,00	12,00	15,00
41 à 45 ans	9,00	12,00	21,00
46 à 50 ans	5,00	12,00	17,00
51 à 55 ans	8,00	17,00	25,00
56 à 60 ans	6,00	11,00	17,00
61 à 65 ans	6,00	5,00	11,00
Plus de 65 ans	-	-	-
<b>Total</b>	<b>42,00</b>	<b>82,00</b>	<b>124,00</b>

**Pyramide des âges de tous les CDI au 31/12/2014 (y compris les CDII)**

<b>Tranche d'âge</b>	<b>Hommes</b>	<b>Femmes</b>	<b>Total</b>
moins de 26 ans	-	1	1
26 à 30 ans	3	6	9
31 à 35 ans	3	7	10
36 à 40 ans	4	11	15
41 à 45 ans	9	13	22
46 à 50 ans	4	13	17
51 à 55 ans	8	19	27
56 à 60 ans	6	11	17
61 à 65 ans	5	2	7
Plus de 65 ans	-	1	1
<b>Total</b>	<b>42</b>	<b>84</b>	<b>126</b>

<b>Age moyen</b>	<b>46,00</b>	<b>46,00</b>	<b>46,00</b>
------------------	--------------	--------------	--------------

## VOLET RESPONSABILITE

Nombre d'accidents de travail, taux de fréquence des accidents du travail, nombre de maladies professionnelles, nombre d'allocations temporaires pour invalidité (ATI) :

2013	Hommes	Femmes
Accident du Travail	1	2
Taux de Fréquence	NS	NS
Maladie Professionnelle	0	0
ATI	0	0

2014	Hommes	Femmes
Accident du Travail	2	2
Taux de Fréquence	NS	NS
Maladie Professionnelle	0	0
ATI	0	0

*NS : non significatif*



## III. ENVIRONNEMENT

---

### Rappel des principes :

**Principe 7 :** Les entreprises sont invitées à appliquer l'approche de précaution aux problèmes touchant à l'environnement

**Principe 8 :** Les entreprises sont invitées à prendre des initiatives tendant à promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement

**Principe 9 :** Les entreprises sont invitées à favoriser la mise au point et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement

### 1 OBJECTIFS

---

Engagée dans une démarche de développement durable, l'EPF implique l'ensemble du personnel et des étudiants dans un objectif de réduction de son empreinte écologique. Pour assurer la bonne réalisation de cet objectif, les initiatives de l'école tendent à responsabiliser les acteurs en matière de respect de l'environnement en les impliquant dans le développement de technologies et de concepts innovants.

### 2 MISE EN PLACE

---

Si le développement durable est au cœur des activités de l'école (formation et recherche), il transpire également dans son engagement et ses murs. Depuis 2014, les étudiants de l'école sont au cœur de ces changements en tant qu'acteurs principaux.

#### 2.1 GOUVERNANCE

Le comité développement durable (CoDD) est une entité propre à l'école, rattachée au conseil de la vie étudiante qui pilote et oriente la stratégie développement durable de l'établissement. Il s'agit d'une cellule d'échange impliquant l'ensemble du personnel EPF (administratifs et étudiants) proposant des actions au nom d'un développement durable.

Né en septembre 2015, ses missions principales sont les suivantes :

- φ Renforcer la place du développement durable dans la gestion des campus.
- φ Impliquer tous les acteurs de l'école dans une réflexion sur le développement durable.
- φ Promouvoir les actions de développement durable en interne et en externe.
- φ Formuler une politique développement durable
- φ Créer des indicateurs de suivi du développement durable au sein de l'école
- φ Chiffrer les actions et les investissements initiés au nom du développement durable.

Le CoDD est composé de trois entités distinctes et intègre l'ensemble du personnel de l'établissement : une entité technique (proposant et/ou réalisant des actions/projets), une entité administrative (validant ou non les actions/projets proposés et/ou réalisés), et une entité pivot (assurant le lien entre les deux précédentes).

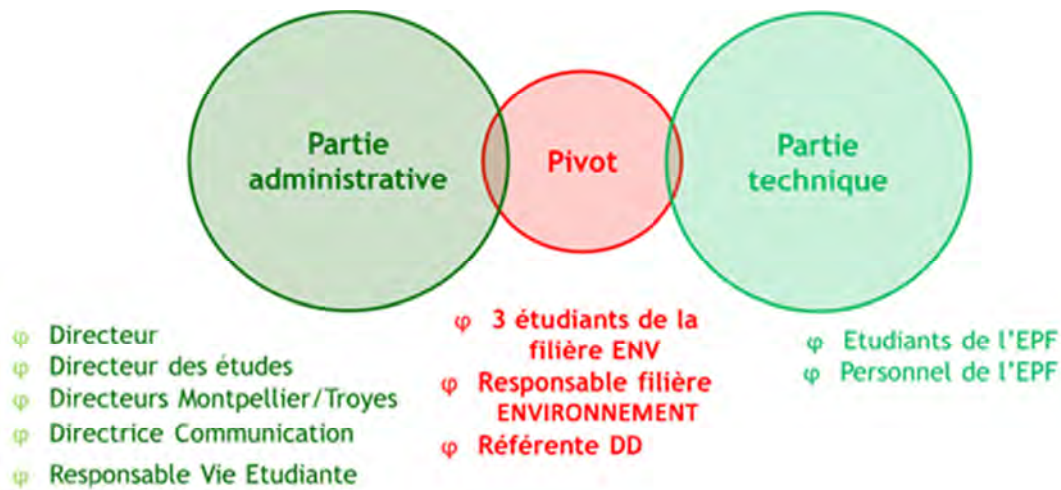


Figure 1. Composition du CoDD

Un rapport d'activité présenté en clôture de l'exercice annuel (décembre) reprend toutes les actions entreprises durant l'année et présentent leur avancement ainsi que l'évolution des indicateurs de développement durable, afin de pouvoir les comparer d'une année sur l'autre. Un rapport technique est présenté en Juillet à l'entité administrative et reprend les actions réalisées (ou entamées).

En tant qu'école multisite, des référents développement durable ont été nommés pour chaque campus (Sceaux, Troyes et Montpellier) afin d'assurer le relais de la politique générale de l'école en matière de développement durable sur les campus. Dans le cadre de l'adhésion de l'école au réseau HESI (Higher Education Sustainable Initiative), des engagements ont été pris afin de définir une politique de stratégie de développement durable évaluée par des indicateurs environnementaux (d'ici décembre 2016)<sup>1</sup>.

En 2015, le master of science **Innovation, Creation & Entrepreneurship** (formation conjointe à l'EPF et au Groupe ESC Troyes) est **lauréat des « trophées des campus responsables »** (volet francophone des Green Gown Awards) dans la catégorie entreprises et entrepreneuriat<sup>2</sup>. Ce Master of Science est un programme de pédagogie par l'action citoyenne qui rassemble des profils et compétences variés (pluridisciplinaire). L'entreprise Generali a offert l'intervention d'un expert sur la performance extra-financière, le climat..

Enfin, le 10 décembre 2015, le campus de Montpellier a accueilli dans ses locaux l'évènement « **The green it Day : les acteurs du numérique s'engagent pour le climat** »<sup>3</sup>.

<sup>1</sup> <https://sustainabledevelopment.un.org/partnership/?p=9045>

<sup>2</sup> <http://campusresponsables.com/actualites/actualite-14790/les-trophees-des-campus-responsables-2015-recompensent-8-laurea>

<sup>3</sup> <http://montpellier.cci.fr/agenda/green-it-day-les-acteurs-du-numerique-sengagent-pour-le-climat>



## 2.2 FORMATION

La responsabilité sociale et environnementale est introduite aux étudiants de l'EPF dès la semaine d'intégration en 1<sup>ère</sup> année, dans le cadre d'un atelier de réflexion lié au développement de leur projet d'innovation. Divers projets sont proposés aux étudiants au fil de l'eau durant le cycle licence (de la 1<sup>ère</sup> à la 3<sup>ème</sup> année). Un récapitulatif des enseignements obligatoires liés aux thèmes de l'environnement et/ou du développement durable est présenté au Tableau 1.

**Tableau 1. Synthèse des enseignements obligatoires (volumes et effectifs) liés aux thématiques de l'environnement au sein de la formation généraliste par cycle, année, campus.**

Cycle	Campus	Année	Cours	Thème environnemental	Effectif concerné	Volume (h)
Licence	Multi		Semaine d'intégration	Responsabilité sociale et environnementale	320	2
	Sceaux	1A	Projet Web	Développement durable	5	24
	Troyes		Projet Web	Développement durable	5	
	Sceaux	Projet Web	Solidarité sociale	5		
	Sceaux		Projet Web	Solidarité sociale	5	
	Troyes		Projet Web	Solidarité sociale	5	
	Sceaux	2A	Mécatronique	Energie renouvelable	180	14
Multi	3A	EXCEL	Energie renouvelable	320	8	
Sceaux		Projet	Thermique du bâtiment	30	44	
Master	Multi	4A	Management environnemental	ISO 14 000	320	8

L'engagement de l'EPF pour le développement durable et l'environnement est très présent dans les enseignements notamment au travers des filières et orientations du cycle master : Environnement, Urbanisme, Energie, Environmental & Innovative Engineering, Génie Industriel pour l'Environnement, Bâtiment Durable, Eau, Energie & Environnement, Energies Conventionnelles & Durables. Les problématiques environnementales y sont traitées en profondeur tant par les enseignements dispensés (climatologie, gestion des risques environnementaux, diagnostic environnemental, analyse de cycles de vie, bilan carbone, énergies renouvelables, stratégie développement durable...) que par les projets réalisés, comme par exemple :

- φ évaluation des performances énergétiques des éco-quartiers,
- φ mesure de la consommation énergétique de l'école,
- φ création d'un site web de co-voiturage,
- φ projet smart grid green TIC Campus, etc.

Depuis 2015 sur chaque campus, les étudiants de 4<sup>ème</sup> année (« Urbanisme » à Troyes, « Energie » à Montpellier et « Environnement » à Sceaux) organisent une journée pour l'environnement durant laquelle ils animent un congrès de sensibilisation portant sur des problématiques environnementales à destination de tous les étudiants de l'école et des acteurs locaux. En 2015, la thématique a traité du Climat en lien avec la COP21, avec un cycle de conférences organisés les 13 mai, 1<sup>er</sup> juin et 2 juin : « **Climat et Energie, un défi d'avenir** » à Montpellier, « **Climat & Urbanisme** » à Troyes, « **Climat & Environnement** » à Sceaux. En 2016, ces conférences porteront sur la **transition énergétique**.

Un groupe de travail initié en 2015 et animé par le CoDD travaille actuellement sur la **définition d'une stratégie au sein de la politique de développement durable de l'école** assurant l'exposition de l'ensemble des étudiants à cette démarche durant leur formation à l'école.

## 2.3 RECHERCHE

Depuis 2012, la recherche de l'EPF se positionne entre autre autour d'axes cherchant à limiter les impacts de l'homme sur l'environnement : énergie, environnement.

- φ L'axe « énergie » (ENE) s'articule autour de deux thématiques de recherche : la production d'électricité solaire et stockage (système solaire thermique à concentration, photovoltaïque à concentration et matériaux thermoélectriques) et l'habitat durable (efficacité énergétique dans les bâtiments, développement et optimisation des systèmes de rafraîchissement). Ces activités ont des considérations fortes et des impacts notables sur le climat et l'environnement.
- φ L'axe « environnement »(ENV) est au cœur de l'écologie industrielle et s'intéresse à la gestion des ressources minérales naturelles à travers le développement de procédés de valorisation des déchets, ainsi qu'à la substitution d'agents antitartre synthétiques par des agents naturels.

Entre 2012 et 2015, 14 articles scientifiques de rang A ont pu être publiés sur ces différents thèmes.

**Tableau 2.      *Détail des enseignants-chercheurs impliqués sur des activités de recherche liées au DD (2015)***

<b>Axe</b>	<b>Thème</b>	<b>Nbe</b>	<b>% EC *</b>
ENV	Gestion des ressources et recyclage (GRR)	1	7
	Qualité des eaux (QdE)	2	14
ENE	Production d'énergie (PdE)	3	21
	Efficacité énergétique des batiments (EEB)	3	21
<b>Total</b>	<b>Environnement et Energie</b>	<b>9</b>	<b>63</b>

*\*Sur la base du total des enseignants-chercheurs de l'école (14 répartis sur trois axes de recherche – Mécanique, environnement et énergie)*

La recherche EPF s'attache également à mettre en œuvre ses compétences pour aider au développement et à la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement, notamment dans un but humanitaire.

Ainsi, l'EPF va apporter, via une contribution de ses enseignants-chercheurs impliqués dans l'axe de recherche « ENERGIE », une assistance scientifique et technique au programme « Entrepreneurs en Afrique dans le domaine des systèmes hybrides de production (photovoltaïque notamment), de stockage et de transfert d'énergie.

La recherche EPF a été également récemment sollicitée, via son partenaire stratégique UTT (laboratoire CREIDD), pour apporter ses connaissances en simulation thermique et autres aspects de mécanique des fluides dans le cadre du projet SOLAR DROP de désalinisation par évaporation solaire. L'EPF souhaite ainsi contribuer à la confrontation et l'analyse des méthodologies d'éco-conception actuelles par rapport à l'approche d'« ingénierie frugale » des pays en voie de développement.

## 2.4 PARC IMMOBILIER ET GESTION DES ESPACES

L'EPF est implanté sur trois campus :

- φ Sceaux (siège et site historique)
- φ Troyes (depuis 2010)
- φ Montpellier (depuis 2012)

### 2.4.1 Campus de Sceaux

Le campus de Sceaux assure une capacité d'accueil de 1430 étudiants, répartis sur 3 sites :

- φ Lakanal : capacité d'accueil de 1021 étudiants
- φ Poincaré : capacité d'accueil de 323 étudiants
- φ Trévisse : capacité d'accueil de 480 étudiants

Une extension a été construite sur le site Lakanal en 2013 à travers un bâtiment éco-conçu (toiture végétalisée...). Les espaces verts de ce site accueillent depuis mars 2015 une ruche dans une démarche de sensibilisation de l'ensemble de la communauté de l'EPF à la préservation de la biodiversité.

*Tableau 3. Répartition des espaces sur le campus de Sceaux*

Site	Type d'espace	Surface (m <sup>2</sup> )
Poincaré	Bâtiment	896,99
	Salles de cours	513,28
	Bureaux administratifs	146,85
	Espaces de recherche	65,38
	Espaces étudiants	50,11
	Parking auto	396
	Parking vélo	20
	Espaces verts	30
	<b>Site</b>	<b>2000</b>
	Lakanal	Bâtiment
Salles de cours		1267,66
Bureaux administratifs		644,06
Espaces étudiants		128,37
Parking auto		555
Parking vélo		20
Espaces verts		952
<b>Site</b>		<b>4448</b>

Le site de Trévisse, loué à la mairie de Sceaux, accueille toutes les activités de travaux pratiques au sein de six laboratoires expérimentaux. On compte sur ce site :

- φ 6 laboratoires
- φ 1 atelier
- φ 4 bureaux
- φ 1 salle informatique
- φ 9 salles de TD

## 2.4.2 Campus de Troyes

Le campus de Troyes accueille actuellement 400 personnes. Le bâtiment éco-conçu en 2014 dispose de nombreux équipements assurant un moindre impact environnemental :

- φ Bâtiment BBC : renforcement thermique lié à la construction, gestion flux d'air
- φ Récupération des eaux de pluie pour l'alimentation des sanitaires
- φ Puit canadien : maintien de l'air à température constante
- φ Réseau urbain biomasse pour le chauffage
- φ VMC double flux : économies de chauffage
- φ Cellules photovoltaïques : fabrication d'énergie revendue par la Fondation
- φ Eclairage automatique des salles et bureaux par détecteurs de présence
- φ SAS des portes d'entrée
- φ Achat d'une caméra thermique : calcul de déperditions
- φ Bataudit : audit thermique
- φ Achat d'un logiciel efficace énergie
- φ Achat de matériel : station météo et thermo couple

Des études thermiques sont actuellement en cours sur le fonctionnement du bâtiment en terme d'efficacité énergétique (ex : luminosité, ensoleillement, température...). Le Tableau 4 rassemble l'ensemble des informations relatives aux espaces disponibles et dédiés sur le campus de Troyes.

*Tableau 4. Répartition des surfaces sur le campus de Troyes*

<b>Types d'espace</b>	<b>Surfaces (m<sup>2</sup>)</b>
Bâtiment	3108
Salles de cours	1109
Bureaux administratifs	162
Espaces de recherche	62
Espaces étudiants	207
Espaces extérieurs	2880
Parking auto	938
Parking vélo	20
Espaces verts	2080
<b>Site</b>	<b>4280</b>

## 2.4.3 Campus de Montpellier

La capacité d'accueil du campus de Montpellier atteint 440 élèves à ce jour. Ce campus s'engage dans une démarche environnementale et divers projets ont été menés aux cours des dernières années:

- φ Bilan technico-économique lié à l'installation d'un récupérateur d'eaux de pluie (dimensionnement)
- φ Démonstration des performances énergétiques et environnementales d'une toiture végétale
- φ Smart campus : création d'une page internet qui affiche les consommations d'électricité en temps réel d'une salle de cours

- φ EnerφIII : étude de faisabilité technique d'un prototype modulaire capable de gérer les différents équipements énergivores présents dans une pièce donnée
- φ Eco-terrasse : faire de la terrasse le démonstrateur de la spécialité du campus : l'énergie

**Tableau 5. Répartition des surfaces sur le campus de Montpellier**

Types d'espace	Surfaces (m <sup>2</sup> )
Bâtiment	3000
Salles de cours	1500
Bureaux administratifs	300
Espaces de recherche	500
Espaces étudiants	300
Espaces extérieurs	1500
Parking auto	200
Parking vélo	60
Espaces verts	300
<b>Site</b>	<b>5500</b>

## 2.5 LES ACHATS ET SERVICES

L'Ecole met progressivement en place une politique d'achats socialement responsables et équitables. Il s'agit d'intégrer des critères d'achats responsables à la sélection des produits et fournisseurs de l'Ecole. Quelques exemples sont listés ci-après :

- φ Utilisation de produits écologiques respectueux de l'environnement par les services de nettoyage partenaires
- φ Contrat EDF-Equilibre + assurant une part d'approvisionnement en énergies renouvelables
- φ Impression des documents de communication par un imprimeur référencé imprim' VERT : label environnemental des industries graphiques

## 2.6 LES SERVICES INFORMATIQUES

Le développement de l'école sur des campus implique de nombreux déplacements du personnel et en implique une empreinte environnementale non négligeable. Ainsi, afin de limiter cet impact environnemental, un effort considérable a été porté sur les technologies de l'information et de la communication : visioconférence (en direct et en différé), interaction en direct (bekast)...

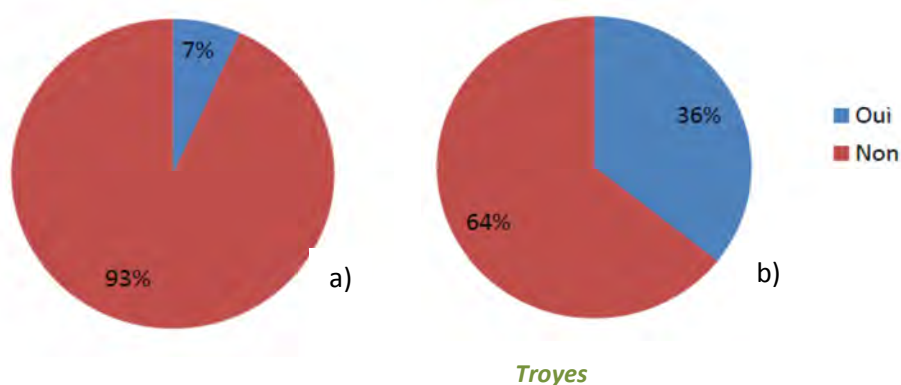
Depuis 2012, une démarche de sensibilisation à l'utilisation raisonnée des envois d'email est installée et vise à limiter les destinataires d'email et les pièces jointes (taille). En effet, l'email n'est pas en reste dans son empreinte écologique puisque qu'il représente en moyenne 19 g de CO<sub>2</sub> émis.

### 3 PROJETS ET REALISATIONS

#### 3.1 MOBILITE DOUCE

Engagée dans une démarche de mobilité douce, l'école a supporté en 2015 une étude sur les modes de déplacements des étudiants entre leur domicile et l'école. Il apparaît qu'environ 20% des étudiants se rendent à l'école en voiture, les 80% restants utilisant les transports en communs, la marche à pied ou encore le vélo/trottinette. Comme le montre la Figure 2, les campus de province sont plus sujets à des déplacements des étudiants en vélo ou trottinette que le campus parisien.

Figure 2. Taux d'utilisation du vélo/trottinettes pour les déplacements domicile-EPF à a) Sceaux ; b) Troyes



Face à ce constat, le campus de Sceaux a été particulièrement étudié car supposément marqué par une forte empreinte carbone. En effet, ce campus émet à lui seul 180 tonnes de CO<sub>2</sub> dont 84 % sont générés par la formation généraliste, 7 % par la formation franco-allemande, 4% par la formation franco-qubécoise et 9% par la formation par apprentissage (cf. Figure 3). La plus grande émission de CO<sub>2</sub> de la formation généraliste est liée au plus fort effectif de celle-ci (83% de l'effectif total présent sur le campus). Aussi, les résultats ci-après présentés résultent de données issues exclusivement de cette formation.

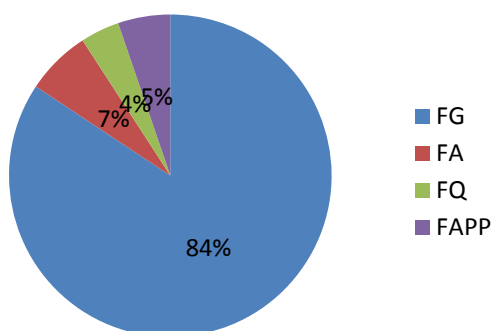


Figure 3. Proportion des émissions de CO<sub>2</sub> des étudiants au cours de leur trajet domicile-EPF-Sceaux par formation

### 3.1.1 Initiative Sceaux vélo campus

Un projet étudiant s'est intéressé aux déplacements des étudiants dans leur trajet domicile-école à Sceaux, afin d'évaluer le bilan carbone de ces déplacements et de mesurer la place des déplacements à vélo dans une zone de 5 km autour de l'école. Pour les distances supérieures à 5km il paraît plus censé de sensibiliser les usagers à l'utilisation du covoiturage ou des transports en commun. Comme présenté à la Figure 4, il apparaît que 20% des usagers se déplaçant en voiture dans ce contexte génère 80% des émissions de CO<sub>2</sub> (722 g de CO<sub>2eq</sub> par trajet). Ainsi, une opération de sensibilisation à la mobilité douce a été déployée : l'initiative Sceaux Vélo Campus. Il s'agit de la mise à disposition de vélos par la mairie de Sceaux au sein de certaines écoles de la ville : la Faculté Jean Monnet, l'IUT de Sceaux et l'EPF. Ce projet lancé en 2013 est relayé par une association au sein de chaque établissement. A l'EPF, c'est l'association étudiante Glisse & Ecotrips qui en est en charge. Les étudiants sont encore au cœur de notre démarche écoresponsable. Actuellement 8 vélos sont disponibles pour les étudiants et l'association tend à faire grossir ce parc.



Figure 4. a) Moyen de transport utilisé par les étudiants habitants à moins de 5 km pour se rendre à l'EPF Sceaux ; b) Emissions carbone liées au transport utilisé

### 3.1.2 Covoiturage

Une pré-analyse a été menée en 2015 sur les déplacements des élèves de l'EPF, tant entre l'école et leur logement la semaine que le week-end et/ou vacances scolaires pour rentrer en province, afin d'identifier la pertinence de la création d'un site de covoiturage en terme d'empreinte carbone liée à ces différents déplacements. Une synthèse des résultats de cette pré-analyse est présentée en Figure 5. Ces chiffres ont permis d'estimer une empreinte carbone de 1.15 kg de CO<sub>2eq</sub> par étudiant par trajet aller-retour (par jour), 206,2 kg de CO<sub>2eq</sub> par an par étudiant à temps plein à l'école (soit 180 jours par an). De manière plus globale le rejet de CO<sub>2</sub> annuel lié aux trajets des étudiants entre leur domicile et l'EPF Sceaux est estimé à 180 tonnes (dont 152 tonnes pour la seule formation généraliste). Un sondage opéré auprès des étudiants de la formation généraliste a permis de constater que 53% d'entre eux seraient intéressés par la mise en place d'un réseau communautaire de covoiturage. Cette opération devrait permettre d'abaisser considérablement l'empreinte carbone ci-dessus estimée. Le projet de développement d'un site de covoiturage interne à l'école fait actuellement l'objet d'un projet de la filière TIC (Technologies de l'Information et de la Communication). Ce projet intègre l'ensemble des formations, des campus, les étudiants et le personnel de l'école.

Un challenge particulier est offert aux étudiants dans le cadre de la réalisation de ce projet à travers deux objectifs majeurs :

- φ Établir le gain carbone ponctuel et cumulé à chaque trajet en covoiturage validé
- φ Proposer des itinéraires à basse empreinte carbone aux chauffeurs

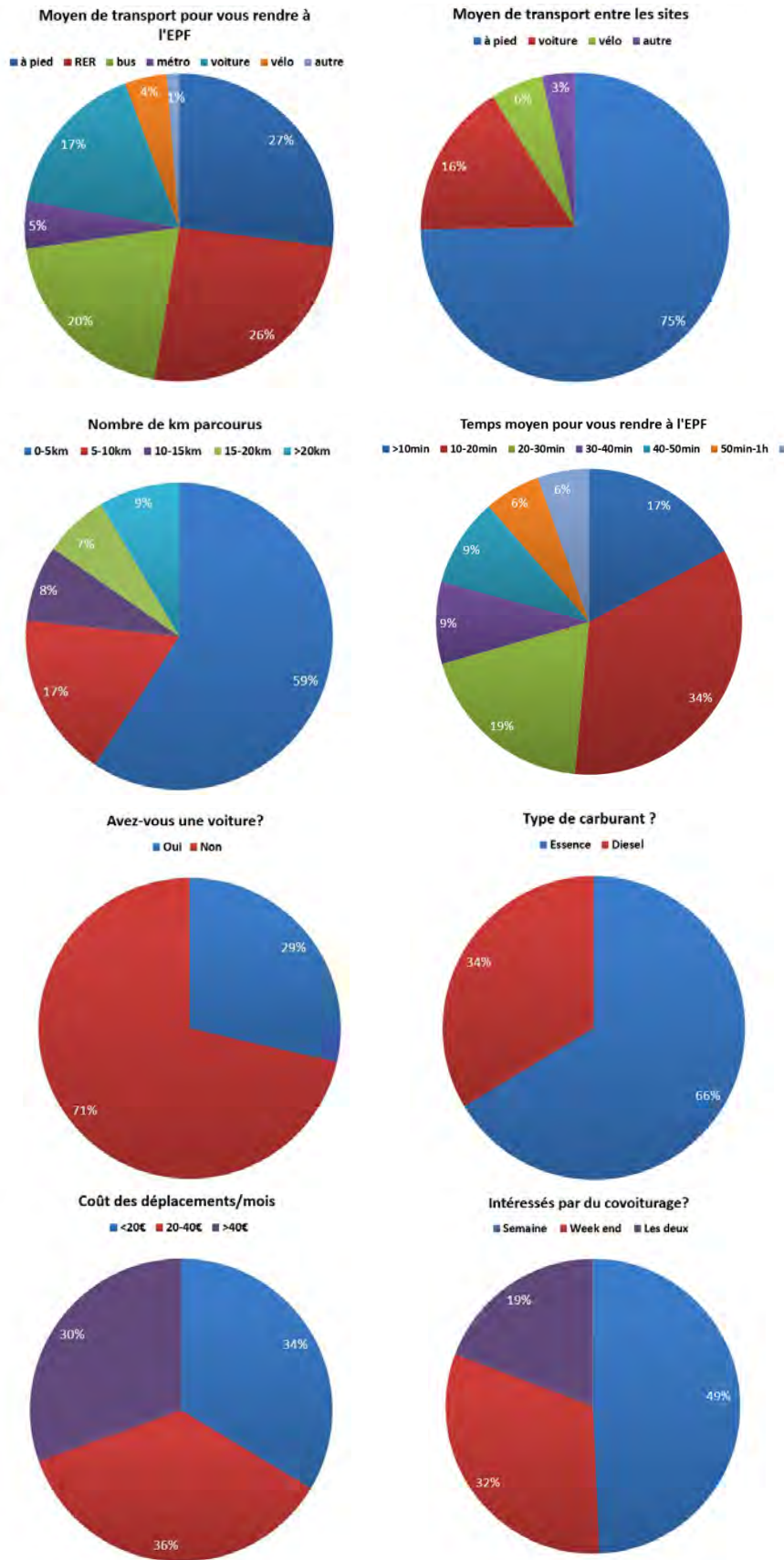


Figure 5. Synthèse des retours du sondage sur l'ensemble des sondés toutes promotions confondues



### 3.2 GESTION DU PAPIER ET DES IMPRESSIONS

La consommation de papier tant sur les postes administratifs, étudiants ou de la reprographie est considérable dans les établissements de formation. Une étude est actuellement en cours et vise à quantifier les quantités d'impressions annuelles par poste, en vue de la création d'un indicateur environnemental de suivi. En 2013, l'ensemble du parc des systèmes d'impression a été configuré par défaut en noir et blanc et en mode recto-verso afin de limiter le papier et les encres consommés.

### 3.3 CONSOMMATION ENERGETIQUE

L'énergie est un thème majeur des activités de l'école tant au sein de la formation (filière énergie, orientations Energies Conventionnelles & Durables et Bâtiment durable) que de la recherche (axe « énergie »). Aussi, de par la présence d'une compétence forte dans le domaine au sein des établissements, des études sont menées sur les trois campus autour de la consommation énergétique de l'école. La liste ci-après présente quelques-unes de ces études menées entre 2012 et 2015 dans le cadre des formations :

- φ CARO - Contrôle Anticipation Régulation Optimisation : Maîtrise des différents postes énergivores du campus, par une régulation contrôlée par un logiciel de building management intégrant les emplois du temps des salles.
- φ Plug saver : Trouver des moyens permettant de limiter les pertes énergétiques générées par les ordinateurs installés dans les salles informatiques
- φ BESS - Bilan Energétique de la Salle des Serveurs :
- φ Substitution des éclairages par des systèmes à détection de mouvement :

### 3.4 GESTION DES DECHETS

Le tri sélectif a été mis en place pour l'ensemble des campus en 2012. Divers projets sont en cours afin de renforcer les actions éco-citoyennes autour de la gestion des déchets des usagers de l'école :

- φ Recyl'Hop : développement d'une application mobile d'aide au tri des déchets
- φ Green Smile : création d'un compacteur de canette, quantification des rejets et partenariats locaux de recyclage métallique
- φ Collecte et recyclage des mégots
- φ Collecte et recyclage des papiers

Sur le campus de Troyes, les palettes sont récupérées par le foyer Aubeois.

## 4 Autres engagements de l'EPF pour promouvoir une plus grande responsabilité environnementale :

- φ Intégrer dans 20% des projets de formation, sur l'ensemble du cursus, une problématique environnementale
- φ associer à chaque filière de spécialité un enseignement visant à formaliser une contextualisation environnementale des principaux thèmes techniques et technologiques
- φ favoriser l'émergence d'associations d'élèves focalisés sur une problématique environnementale.



## IV. LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

---

### **Rappel des principes :**

**Principe 10 :** Les entreprises sont invitées à agir contre la corruption sous toutes ses formes, y compris l'extorsion de fonds et les pots-de-vin

Au niveau de la formation des élèves, des cours sont enseignés visant à développer **une culture éthique et le sens des responsabilités sociétales.**

Tous les élèves de 4<sup>ème</sup> année suivent 2 TD d'éthique depuis 2015 comprenant :

- une introduction à ce qu'est l'éthique (1h)
- une restitution des différents questionnaires pour initier la réflexion sur la mise en place de la RSE dans les entreprises (1h/1h30)
- une étude de cas approfondie traitée en groupe entier (1h30/2h)

Un second TD est réservé à la restitution des travaux étudiants, avec un travail en groupe évalué par les professeurs.